

CONSEIL DE QUARTIER DU 21 NOVEMBRE 2018

Réveil Matin/Lycée/Senlis

(Salle George Sand)

Gilles LEON-REY, président du Conseil de Quartier, étant excusé,
Ouverture de la séance à 19h par :

Christian FERRIER

**Adjoint au Maire en charge de la sécurité, des déplacements et de
l'environnement**

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec deux thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Mon quartier, ma Ville, Mon Agglo
- II. Temps d'échange avec les habitants

MON QUARTIER, MA VILLE, MON AGGLO

PRESENTATION DE L'AGGLO

Issue de la fusion en 2016 de 2 communautés d'agglomération (Val d'Yerres et Sénart Val de Seine), la communauté d'agglomération du Val d'Yerres – Val de Seine (CAVYVS) est composée de 9 communes et de 178 000 habitants, sur un territoire de 66,4 km². Son budget annuel est d'environ 100 millions €.

LES COMPETENCES

L'Agglomération exerce plusieurs compétences rendues **obligatoires** par la loi, à savoir :

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- La collecte et le traitement des déchets

D'autres compétences, **optionnelles et facultatives**, peuvent également être exercées par ses services. Il s'agit de :

- La gestion de l'eau

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Le balayage
- La défense extérieure contre l'incendie
- Le haut débit
- L'insertion et l'emploi
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sociaux

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Trois zones d'activités présentes sur la ville relève de l'Agglomération :

- La zone d'activités du Réveil Matin : 9 entreprises, 23 emplois
- La zone d'activités du Val d'Oly : 33 entreprises, 179 emplois (sur le territoire de Montgeron)
- La zone d'activités du Bac d'Ablon : 23 entreprises, 189 emplois

MOBILITES : UNE NOUVELLE OFFRE DE BUS EST EN SERVICE DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE 2018

Le 3 septembre 2018, deux évolutions ont été apportées pour renforcer encore l'offre de transports en bus sur la ville :

- Ligne Intervals : En service désormais de 5h à 23h, du lundi au dimanche, toute l'année, avec un passage toutes les 60 minutes. Une nouvelle desserte du quartier Gaston Mangin (arrêt « Piscine ») a également créée.
- Ligne BM : Passage toutes les 15 minutes en heure de pointe (4h25 à 9h10 et 16h30 à 22h53 le soir), avec un renforcement de la fréquence en heure creuse (passage toutes les 60 minutes, du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 21h)

BERGES DE L'YERRES

La gestion de la parcelle dite « AB3 », sur les berges de l'Yerres, relève de l'Agglomération. Ainsi, sur l'année 2018, un nettoyage complet y a été effectué et une clôture y a été installée.

Dès mars 2019, un platelage sera installé le long de l'Yerres, en continuité de la Liaison Verte.

LA FABRIQUE A NEUF

Sous convention avec l'Agglomération, La Fabrique à Neuf a collecté et revalorisé en 2017 plus de 200 tonnes d'encombrants.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Bâtiment inauguré en 2009, il avait dû être fermé en 2014 à cause de la chute de son faux plafond.

En 2019, les travaux de réhabilitation (de près de 720 000 € TTC) seront conduits et consisteront en :

- Le remplacement de la couverture, isolation de la sous-toiture
- Le remplacement de la centrale de traitement d'air, avec mise à niveau électrique
- La mise à niveau du bâtiment et le réagencement des bureaux

Au terme des travaux, qui devraient durer huit mois, le service Emploi et la mission locale rejoindront le service Environnement, de manière à regrouper ainsi les services communautaires de Montgeron dédiés à l'emploi.

LA GESTION DES DECHETS

L'Agglomération est responsable de la collecte et du traitement des ordures ménagères, ainsi que de la collecte des emballages, végétaux, verre et encombrants.

Les efforts de gestion et les évolutions apportées dans les collectes ont permis une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 18,7 % entre 2014 et 2018.

L'agglomération a enfin facilité l'installation d'un éco-centre à Montgeron, ouvert en avril 2018

LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Transférée à l'Agglomération en 2006, la piscine intercommunale de Montgeron a fait l'objet ces dernières années d'importants travaux :

- En 2017 : rénovation de l'isolation thermique et phonique, des locaux techniques et de la verrière, et installation d'éclairages LED ;
- En 2018 : les espaces extérieurs ont été aménagés.

LA MEDIATHEQUE DU CARRE D'ART

Gérée depuis cette année par l'Agglomération, elle rejoindra dès 2019 le réseau des médiathèques du Val d'Yerres Val de Seine, permettant ainsi à tous les Montgeronnais d'accéder aux 170 000 documents qu'il comprend.

LE CINEMA LE CYRANO

Cinéma communautaire, classé « Art et Essai », géré en régie par l'Agglomération, le Cyrano est très fréquenté par les habitants (plus de 40 000 entrées en 2017 et 1250 abonnés).

Il a fait l'objet ces dernières années d'importants travaux :

- En 2016 : réaménagement du hall et remplacement du système d'air, de chauffage et des sanitaires
- En 2018, les sièges ont été renouvelés.

LE CONSERVATOIRE

Lui aussi très fréquenté par les habitants, le conservatoire fera l'objet d'importants travaux entre 2019 et 2021 (réattribution et ajout de locaux, confortement des planchers, mise en accessibilité du rez-de-chaussée notamment).

L'ASTRAL

Inaugurée en 2014 et transférée à l'Agglomération en 2018, l'Astral comprend 580 places assises, 1500 places debout.

LA REHABILITATION DE L'OLY (ANRU)

Après une première phase de rénovation urbaine (2005-2015), des discussions ont été engagées avec l'Etat par l'Agglomération, en lien étroit avec la Ville, pour une seconde phase de rénovation concernant la place du Soleil, dite ANRU 2. Celle-ci portera sur le remplacement des tours F, G, H et la reconstruction du centre commercial.

LES STRUCTURES SOCIALES

Créé en 2010 dans le quartier de l'Oly, le centre social intercommunal Aimé Césaire accueille enfants et familles et propose plusieurs activités ludiques ou d'accompagnement à la scolarité, à l'année et durant les congés scolaires.

Créé en 2014, l'Espace jeunesse intercommunal de l'Oly accueille des jeunes de 11 à 17 ans et propose des activités ludiques et du soutien scolaire, à l'année et pendant les vacances scolaires.

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Créée en 2004, l'aire d'accueil des gens du voyage comprend 40 places sur 20 emplacements. 127 personnes y ont été accueillies en 2017.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plusieurs clubs sportifs et associations sont en lien étroits avec l'Agglomération de par la gestion communautaire de leurs équipements, qu'il s'agisse par exemple du stand de tir, du bicross, de l'éveil aquatique, de l'école de l'eau, du GRENE (Groupe de Réflexion pour une Education Nouvelle avec l'Eau), de la plongée, de l'école de natation, ou du waterpolo.

VOTRE AGGLO VOUS INFORME

Pour rester en contact avec les habitants du territoire, l'Agglomération édite 4 magazines par an, dispose d'un site internet (www.vyvs.fr) et diffuse une lettre d'information électronique (n'hésitez pas à vous inscrire sur le site). Elle est également présente sur les réseaux sociaux.

QUESTIONS DIVERSES

Comment avance le fibrage de la ville par SFR ?

Pour rappel, deux opérateurs en Ile-de-France se partagent le marché de déploiement de la fibre. A Montgeron, l'Etat a décidé d'attribuer le marché à la société SFR. Toutes les villes, à l'instar de celle de Crosne, dont Orange s'est vue confier le déploiement, sont aujourd'hui fibrées.

Aujourd'hui, 64% de foyers Montgeronnais sont éligibles. SFR s'était engagée envers la Collectivité à ce que l'ensemble du territoire soit fibré en décembre. Hélas, une fois de plus, l'engagement ne pourra pas être tenu.

Au cours de l'été, une réunion en présence d'autres Maires d'Ile de France, eux aussi liés à SFR, a été organisée. La Ville n'a alors pas manqué de marquer son agacement, envers cette société, face à la lenteur du déploiement de la fibre.

Dans certaines communes, seuls 10% de foyers sont éligibles. Dans d'autres encore (à l'instar de celle de Brétigny-sur-Orge) le déploiement n'a même pas débuté alors que l'engagement de SFR est le même qu'à Montgeron.

Outre les 60% de fibrage sur la Ville, est ce que la rue du Moulin de Senlis sera bientôt entièrement fibrée ?

Monsieur Knafo, Conseiller municipal délégué en charge de la fibre, propose de répondre individuellement aux questions relatives à la fibre à la fin de la réunion.

Qu'en est-il de la Maison de l'environnement ? Sera-t-elle rouverte ?

Bâtiment intercommunal inauguré en 2009, il avait dû être fermé en 2014 à cause de la chute de son faux plafond et de désordres structurels importants.

En 2019, les travaux de réhabilitation (de près de 720 000 € TTC) seront conduits et consisteront en :

- Le remplacement de la couverture, isolation de la sous-toiture
- Le remplacement de la centrale de traitement d'air, avec mise à niveau électrique
- La mise à niveau du bâtiment et le réagencement des bureaux

Au terme des travaux, qui devraient durer huit mois, le service Emploi et la mission locale rejoindront le service Environnement, de manière à regrouper ainsi tous les services communautaires de Montgeron, notamment ceux dédiés à l'emploi.

Le parc sera-t-il ouvert pendant les travaux ?

En principe oui. Pour le moment aucune demande d'arrêté de fermeture n'a été effectuée.

Trop souvent, il arrive que des automobilistes roulent trop vite sur la route de Corbeil. Que comptez-vous faire ?

La police municipale est davantage présente dans le quartier ces derniers temps pour effectuer des contrôles de vitesse et verbaliser les contrevenants.

L'installation éventuelle d'un stop avait été évoquée, mais s'agissant d'une route départementale, les services du Département avaient émis un avis défavorable dans la mesure où il s'agit d'une route principale, où le trafic est important.

L'activité de la société MF Location pose parfois des difficultés aux riverains.

L'entreprise possède un bail de location avec la collectivité depuis très longtemps et souhaite se porter acquéreur. Elle a un projet urbanistique dans lequel bien évidemment les questions de stationnement sont prises en compte afin de générer le moins de nuisances possibles. Lorsque que le projet se précisera, il sera présenté aux habitants du quartier.

D'ores et déjà, les dirigeants de cette société ont été sensibilisés à la nécessité de ne plus stationner sur le trottoir.

Pourquoi souhaitez-vous mettre en place des double-sens cyclable, qui rendent la circulation dangereuse ?

La mise en zone 30 d'une rue implique automatiquement la mise en place du double-sens cyclable (sauf arrêté municipal contraire mais qui doit être sérieusement motivé pour des raisons de sécurité).

Les statistiques nationales et européennes montrent qu'aucune augmentation des accidents n'est constatée lors de l'instauration du double-sens cyclable. Le double-sens cyclable sera donc mis en place, dans la mesure où le passage en zone 30 de la quasi-totalité de la ville permettra d'apaiser la circulation et de donc de faciliter l'usage des modes actifs de déplacement.

Des travaux sont prévus au niveau des vestiaires et du club house du Cossec à hauteur de 80 000 €. Pouvez-vous préciser la nature de ces travaux ? Concernent-ils également la salle prêtée à l'association culturelle des musulmans de Montgeron (ACMM) qui jouxte le COSEC ?

D'une part, les vestiaires vont être entièrement rénovés. D'autre part, le club house, actuellement petit, sera reconstruit et agrandi pour permettre aux sportifs d'avoir un espace plus confortable.

Enfin, non, les travaux ne concernent pas la salle prêtée à l'ACMM.

Êtes-vous en contact avec les parents de l'école Jules Ferry ? Certains vous ont semblé-ils demandé un rendez-vous récemment.

Il n'y a pas eu de demande de rendez-vous. En revanche, un courriel a bien été reçu. S'agissant d'interrogations qui rejoignent celles du conseil d'école, il a été indiqué que les réponses seront apportées dès réception du compte-rendu du conseil de quartier.

En ce qui concerne plus précisément les travaux du groupe scolaire, une réunion est programmée prochainement avec les représentants des parents d'élèves élus et les enseignants pour présenter le calendrier des travaux qui commenceront en début d'année.

Est-il exact que l'ouverture de l'hôpital de Saclay à l'horizon 2025 entraînera la fermeture des hôpitaux d'Orsay, de Longjumeau et de Juvisy-sur-Orge ?

Le regroupement des hôpitaux vise à mutualiser l'offre des soins et à éviter une dégradation des services car ces hôpitaux deviennent obsolètes et leur rénovation n'est pas viable.

La santé est une préoccupation nationale car il y a une baisse de la démographie médicale. L'Agglo et la commune travaillent donc de concert pour permettre l'installation de nouveaux médecins sur le territoire.

Où en sommes-nous de la dépollution du lac Montalbot ?

Le Lac Montalbot, situé à Vigneux-sur-Seine, était à l'abandon depuis plusieurs années et occupé illégalement. Il appartient maintenant à l'Agglo qui souhaite lui redonner tout son éclat car il s'agit d'un espace emblématique du territoire. Un plan d'actions sur 10 ans a été engagé au regard de l'ampleur de la tâche.

Au préalable, il convient de protéger et de clôturer l'espace afin de rendre possible son aménagement dans la durée. En effet, à chaque fois que l'Agglo intervient pour nettoyer le terrain, cela lui coûte 16 000€ et 6 mois plus tard il est déjà à nouveau transformé en déchèterie.

Où se situera le nouveau siège de la communauté d'agglomération ?

Plusieurs sites sont à l'étude mais aucun n'est pour le moment retenu.